

## Voici les liens pour effectuer votre demande de raccordement électrique auprès des services ENEDIS

Important, Il faut vous munir de:

- l'autorisation d'urbanisme liée à votre projet;
- d'un plan de cadastral;
- d'un plan de masse quelque soit le type de demande de raccordement.

### Pour une demande de raccordement individuel

d'une puissance inférieure ou égale à 36kVA ;  
d'un lotissement de moins de 3 lots ;  
d'un branchement provisoire de 3 kVA à 36 kVA .

- Par internet : <https://connect-racco.enedis.fr>
- Par mail : [pads-are@enedis.fr](mailto:pads-are@enedis.fr)
- Par téléphone : **09.70.831.970 (particuliers)**
- Par téléphone : **09.70.832.970 (professionnels)**

### Pour une demande de raccordement

d'une puissance supérieure à 36 kVA ou déplacement d'ouvrage ;  
d'un lotissement ou bâtiment (à partir de 3 lots ou 3 logements) .

- Par internet : <https://www.enedis.fr/entreprises-demander-le-raccordement>
- Par mail : [pads-aremabt@enedis.fr](mailto:pads-aremabt@enedis.fr)
- Par téléphone : **09.69.321.899 (choix 1 ou2)**

### Pour une demande de raccordement photovoltaïque

Inférieure à 36 kVA:

- Par mail : [areprod-inf36-pacaouest@enedis.fr](mailto:areprod-inf36-pacaouest@enedis.fr)

Supérieure à 36 kVA:

- Par mail : [areprod-sup36-med@enedis.fr](mailto:areprod-sup36-med@enedis.fr)

Vos demandes de mise en service et de modification de contrat sont à réaliser auprès des fournisseurs d'énergie, dont la liste est disponible au

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Retrouvez-nous sur internet